

femmes d'ici

NOV. 1983 VOL 18 no 3

RELAIS
FEMMES



des "travailleuses
du foyer"
mécanique
automobile
réforme des
pensions

Sommaire

Editorial: Luce Ranger-Poisson	3	Nouvelles présidentes de régions	7
Billet: Eliane Saint-Cyr	4	Si le Père Charland m'était conté... Christiane Bérubé-Gagné	9
Bouquin: Françoise Lehouillier	4	Les "travailleuses au foyer", plus qu'un titre, une réalité. Lise Houle	10
Nouvelles de l'association: Lise Girard	5		
En vrac: Françoise Lehouillier	6	Mécanique automobile Pierrette Lavallée	13
Consommation: Marcelle B. Dalpé	7	Pour un club qui dure LouiseDubuc	16
Les régions se racontent: Suzanne Vaillancourt	8		
Un peu de tout: Thérèse Nadeau	15		
Courrier:	19	Connaître l'Unesco Luce Ranger-Poisson	18

N.D.L.R.: Les articles publiés ici n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la pensée officielle de l'Afféas,

EQUIPE DE RÉDACTION

rédatrice en chef
Louise Picard-Pilon
rédatrices
Eliane Saint-Cyr
Thérèse Nadeau
Françoise Lehouillier
Luce Ranger-Poisson
secrétaire-coordonnatrice
Francyne Lessard

COLLABORATRICES

Lise Girard
Marcelle B. Dalpé
Suzanne Vaillancourt
Christiane Bérubé-Gagné
Lise Houle
Pierrette Lavallée
Louise Dubuc

photos

Pierre Lavallée

Jacques Jobin

photo pages couvertures

Yves Bolduc

illustrations

Francyne Lessard

France Maio

RESPONSABLE DU TIRAGE

Lise Gratton

SERVICE DES ABONNEMENTS

Elizabeth St-Ours

Abonnement

1 an (10 numéros) \$10.00

Dépôt légal

Bibliothèque nationale à Ottawa

Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 0705-3851

Courrier de deuxième classe

Enregistrement no 2771

Imprimé aux ateliers de

l'imprimerie de la Rive Sud Ltée

publication de

l'Association Féminine d'Éducation

et d'Action Sociale

180 est, Dorchester, Suite 200

Montréal, Québec

H2X 1N6

Tél.: 866-1813

La reproduction des articles, photos ou illustrations publiés dans la revue est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

COMMUNIQUÉ

LA CONTRACEPTION

Au cours des mois qui viennent, Femmes d'Ici publiera une série d'articles sur la contraception. Sans prétendre vider le sujet, nous essayerons de passer en revue les principales méthodes contraceptives utilisées par les femmes: méthodes naturelles, chimiques et mécaniques sans oublier les interventions chirurgicales. Nous verrons leur efficacité et nous vérifierons leurs répercussions sur notre santé. Il sera utile aussi de constater la complexité d'utilisation de certaines méthodes, surtout celles dites naturelles.

De tout temps, la contraception a été un problème auquel

ont été confrontées uniquement les femmes alors qu'il devrait être la préoccupation du couple. Nous réfléchirons sur la nécessité d'impliquer le conjoint. Nous pourrions jeter un regard sur la contraception masculine et constater le peu de recherche faite de ce côté. Il sera bon aussi de prendre conscience de l'influence des grandes firmes pharmaceutiques sur la publicité et l'adoption des méthodes contraceptives; prendre conscience de la trop grande soumission des femmes qui acceptent facilement, sans se poser de questions, d'ingurgiter des produits chimiques et laissent mutiler leur corps.



L'AFEAS ET LE PROJET DE RÉFORME SCOLAIRE

Par Luce Ranger Poisson

Une autre réforme! Depuis les années 60, le monde scolaire au Québec vit en éternelle mutation. Qui d'entre nous a oublié la Commission Parent qui modifie en profondeur toute la structure de l'enseignement?

Les recommandations de la commission Parent tombèrent hélas dans les mains de nos planificateurs scolaires là où, par exemple, des écoles secondaires de 1 200 élèves étaient suggérées, la «rationalisation» de nos habiles planificateurs déboucha sur des monstres de 2 000 ou même 3 000 élèves. Ce fut l'heureuse époque de la «pierre et du béton» et nous en vivons encore les désolants résultats.

Concurremment, la société faisait face à des règles de jeu différentes en matière de syndicalisme et de négociations collectives.

La grande galère de l'éducation au Québec avait largué ses amarres et naviguait à pleine vapeur, oubliant trop souvent la population qui, derrière, s'essouffait à tenter de comprendre et de s'adapter.

Le temps de reprendre un peu son souffle et voilà que la course reprend. On s'aperçoit que le beau grand bateau prend l'eau et qu'il faut au plus tôt en colmater les brèches. Vite, le Livre Vert et la grande consultation. Puis, le Livre Orange et les réformes nécessaires qu'il préconisait.

Allions-nous enfin pouvoir nous reposer un brin? Que non! Le climat scolaire, au cours des dernières années, est marqué de multiples tempêtes: conflits de tous ordres, luttes entre un ministère de l'éducation omnipuissant et des commissions scolaires dont les prérogatives s'érodent; insatisfaction des parents réduits au rôle de témoins passifs; inquiétude des enseignants.

Et voilà qu'une autre réforme s'amorce. Peut-être le mot «réforme» est-il euphémique. Ce que proposait de fait le livre Blanc intitulé «**L'école québécoise: une école communautaire et responsable**», c'est un nouveau projet de société: faire table rase des structures en place et en ériger de nouvelles.

Quel indescriptible tollé fit suite à la publication de ce Livre Blanc: tous les organismes qui s'intéressent à l'éducation manifestèrent leur réaction.

Consciente de l'intérêt de ses membres pour cette question, l'AFEAS s'est mise à l'étude et lors du congrès d'août 83, l'assemblée générale a adopté un ensemble de propositions, qui, j'ose l'affirmer, constitue un tout cohérent empreint de sagesse et de pragmatisme.

Quatre questions précises ont retenu l'attention de l'AFEAS: confessionnalité; commissions scolaires et suffrage universel; école; partage des pouvoirs et conventions collectives.

Fidèle à ses valeurs, l'AFEAS préconise le maintien du statut confessionnel tout en recommandant, comme le fait d'ailleurs l'Assemblée des Évêques du Québec, que le système d'exemption soit aboli pour faire place à l'option entre l'enseignement religieux et moral. Si la voix de la majorité doit prévaloir, il n'en reste pas moins que le respect des libertés religieuses doit être le propre de toute société civilisée. L'option entre l'enseignement religieux et moral favorise cette équité.

Sur la question des commissions scolaires, l'AFEAS est formelle: elle favorise le maintien de ce palier politique tout comme elle préconise le suffrage universel dans l'élection des commissaires. Bien des reproches ont été faits aux commissions scolaires et des redressements s'imposent. Toutefois, elles constituent «malgré tous leurs défauts, le dernier bastion, avec les municipalités, du pouvoir local». Quant au suffrage universel, il est à la base même d'une démocratie vraie. Comment songer à demander aux contribuables de payer la note du système scolaire sans leur accorder droit de regard?

S'il est un point sur lequel l'AFEAS fait preuve d'originalité, c'est celui de la composition des conseils des commissaires. Selon nos recommandations ils devraient être formés majoritairement de parents venus des conseils d'écoles et de commissaires élus au suffrage universel. Cette formule permet un véritable équilibre des forces et pourrait constituer un nouveau lieu de collaboration.

Les deux dernières recommandations de l'AFEAS proposent que le ministre de l'Éducation et ses partenaires se concertent en vue d'un nouveau partage des pouvoirs et que les conventions collectives soient assouplies. Voeux pieux, me direz-vous? N'est-ce pas plutôt l'écho de la lassitude et de l'agacement que ressent la population? À travers les termes polis de notre requête, nous demandons en fait au ministre et aux autres intervenants du monde de l'éducation de cesser de se chamailler, enfin d'établir un climat favorable à l'éducation sereine de nos enfants.

Réflexe viscéral de mères de famille excédées des bouleversements que nous avons vécus. Plaise au Ciel que cette requête soit entendue!

LA PANNE

Par Éliane Saint-Cyr

Notre quotidien est parsemé d'incidents, d'événements, qui confinent à la catastrophe et contribuent à nous stresser, nous amènent au bord de la déprime. Vous trouvez que mon introduction prend des allures dramatiques, qu'une fois de plus, je caricature? Alors imaginez un peu ce qui suit.

En rase campagne, vous roulez au volant de votre voiture. Tout à coup, après deux ou trois hoquets et un soubresaut, le moteur s'arrête. C'est la panne sèche. Cette bête mécanique repue d'essence peut même parler mais privée de son précieux carburant, elle devient un amas inerte de ferraille. Frustrant!

Confortablement installée devant votre télé, vous regardez votre émission préférée. Et crac, plus d'électricité. Dans la nuit la plus totale, vous essayez de retrouver les chandelles mais elles ont été brûlées jusqu'à la dernière larme lors du souper d'anniversaire. Alors, la lumière de poche? Les piles Duracell ne tiennent pas leur promesse de deux ans. Déception! Une panne qui s'allonge plus de 24 heures rend inutile toute cette panoplie d'appareils sophistiqués. Que deviendront les aliments du réfrigérateur, les réserves du congélateur? Plus moyen d'avoir accès aux informations, pas moyen de boire un bon café. Et le froid qui menace. Catastrophe, la femme des cavernes était moins démunie.

Devant une classe, devant une assemblée, vous êtes en train de faire un exposé et sans crier gare, la voix se dérobe. Le fil de l'idée se casse, c'est le blanc, le mot qui devait prendre sa place dans la phrase ne se présente pas. Panique! La panne de mémoire.

La feuille reste toujours blanche. Le temps file, inexorable. Le jour de tombée s'amène. Rien. Pas la moindre étincelle. Pas la moindre idée. Avez-vous déjà pensé à la pauvre rédactrice en panne d'inspiration? C'est l'angoisse!



LA PORNOGRAPHIE BASE IDÉOLOGIQUE DE L'OPPRESSION DES FEMMES

Par Françoise Lehouillier

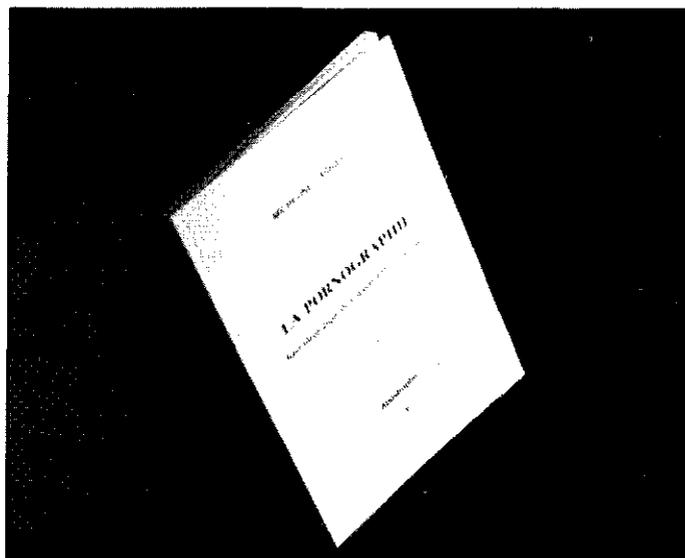
«La pornographie menace bien plus que notre liberté d'expression. Elle menace notre liberté d'être, notre droit d'exister.» Ces paroles sont la conclusion d'une déclaration endossée par des groupes de femmes du Québec et envoyée aux quotidiens québécois en février 83. Les femmes désiraient répondre à une accusation de vouloir instaurer une censure dans la pornographie et la télévision payante.

Cette déclaration, Micheline Carrier en a fait la conclusion de son livre «La pornographie...» en affirmant: «Nous ne pouvons tolérer l'intolérable». Elle exprime son opinion de façon catégorique. À l'exemple de la théorie marxiste qui partage le monde en classes économiques, elle affirme l'existence d'une classe exploitante d'hommes et d'une classe exploitée de femmes, la structure de ces classes étant de nature sexuelle.

Tout en définissant les différentes formes de pornographie, l'auteure en fait une analyse pour démontrer que la pornographie est l'origine de l'oppression des femmes. Elle dénonce les hommes qui, dit-elle, font des femmes et des enfants de la «chair à porno».

Micheline Carrier n'a pas peur des mots. Elle exprime sa révolte et son sentiment d'être elle-même violée psychologiquement à travers toute cette publicité pornographique qui est devenue quelque chose de «naturel et d'acceptable» aux yeux de plusieurs.

Cet ouvrage féministe traite le sujet de la pornographie d'un angle philosophique. À mon avis, les mêmes arguments y sont souvent repris mais, il demeure un bon outil de sensibilisation et de référence sur le sujet.



Pierre Lavallée

«La pornographie base idéologique de l'oppression des femmes», Micheline Carrier, Apostrophe, 1983, 80 pages, 4.95\$ (On peut commander chez l'auteure, par mandat poste plus 0,55\$ pour frais d'envoi, à 1000 avenue Maguire apt. 1, Sillery G1T 1Z2)

Nouvelles de l'association

Par Lise Girard

PROJET LES TRAVAILLEUSES AU FOYER

En août dernier, l'AFEAS embauchait huit (8) personnes pour travailler à un projet spécial d'information sur le dossier des travailleuses au foyer. Ce projet vise à:

- publiciser le rapport de recherche concernant les femmes au foyer (recherche réalisée en 1982);
- former des équipes d'animatrices régionales;
- organiser des activités régionales pour sensibiliser la population au statut des travailleuses au foyer;
- organiser des colloques régionaux permettant d'identifier des recommandations suite au travail d'animation effectué;
- organiser un colloque provincial pour étudier les recommandations des colloques régionaux;
- formuler des recommandations finales sur le dossier des travailleuses au foyer.

Actuellement, des coordonnatrices régionales travaillent dans les régions de Chicoutimi, Québec, Trois-Rivières, Montréal, Drummondville, Sherbrooke et Rimouski. Une employée assure la coordination provinciale du projet tandis qu'un comité formé de Louise Joly, Thérèse Brault et Michèle Ouellet supervise les activités du projet.

Les salaires des huit (8) employées ainsi que des dépenses de fonctionnement (installations, transports, location de locaux, imprimerie...) sont financés par le gouvernement fédéral dans le cadre des projets RELAIS. Le budget du projet s'élève à 112 000\$. L'échéancier s'étend d'août 1983 à mai 1984.

RESPONSABLES DE COMITÉS

83-84

Le Conseil d'administration a nommé les nouvelles responsables des comités pour 83-84. Il s'agit de:

- Marie-Ange Sylvestre (région Joliette) à la commission de recherche en milieu rural et en milieu urbain (Mme Sylvestre est membre du Conseil exécutif provincial);
- Luce Poisson (région de Québec) au comité des sujets d'études (Mme Poisson est vice-présidente provinciale);
- Noëlla Caron (présidente région Richelieu-Yamaska) au comité d'action sociale;

— Gisèle Rocheleau (région de St-Jean) au comité de formation (Mme Rocheleau est membre du Conseil exécutif provincial);

-- Lucille Bellemare (région de la Mauricie) au comité artisanat et culture;

— Marie-Claire Lussier (région Richelieu-Yamaska) au comité de l'UMOFQ;

— Jeanine Bouvet (région Nicolet) au comité publicité-recrutement (Mme Bouvet est aussi membre du Conseil exécutif provincial);

— Louise Pilon (région Mont-Laurier) au comité de la revue;

— Louise Joly (région Montréal-St-Jérôme-Outaouais) au comité superviseur du projet des travailleuses au foyer et au comité d'expansion (Mme Joly est vice-présidente provinciale);

-- Lise Raquette (région de Sherbrooke) au comité des politiques familiales (Mme Paquette est présidente provinciale).

Chaque responsable travaillera avec 3 ou 4 adjointes pour réaliser les mandats qui leur sont confiés.

APPUI AUX MIDINETTES

Vous avez très certainement pris connaissance des revendications des midinettes (travailleuses dans l'industrie du vêtement) au cours du mois d'août. L'AFEAS les a appuyées dans leurs revendications suivantes:

- qu'on ne considère plus la grossesse comme une maladie;
- qu'on élimine le paiement à la pièce à négocier chaque semaine;
- qu'on révisé le régime de pension (à l'heure actuelle, elles doivent travailler 15 ou 20 ans pour le même employeur avant d'en bénéficier);
- qu'on respecte l'intégrité physique et morale des travailleuses.

COALITION POUR UNE RETRAITE DÉCENTE

L'AFEAS a appuyé la plupart des recommandations du manifeste produit par la coalition pour une retraite décente. Plusieurs organismes de femmes (Fédération des Femmes du Québec, Association des Femmes Collaboratrices, Mouvement des Femmes Chrétiennes, YWCA, etc...), des syndicats et des associations pour la défense des droits des retraités font également partie de cette coalition. La coalition se présentera devant le groupe parlementaire fédéral chargé d'étudier le dossier des pensions.

POLITIQUE FAMILIALE

La parution du document du gouvernement du Québec concernant les politiques familiales est à nouveau retardée. Les consultations à travers la province n'auront donc pas lieu à l'automne tel que prévu initialement. Le gouvernement a formé un comité de lecture pour réagir sur les textes produits à l'heure actuelle. Lise Paquette a participé aux travaux de ce comité de lecture. On tient compte des réactions du comité de lecture et on corrige les textes avant la parution définitive prévue pour 1984...? À l'AFEAS, le comité des politiques familiales attend la parution de ce document pour proposer une stratégie à utiliser lors des consultations régionales.

FORUM ORGANISÉ PAR LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

L'AFEAS avait plusieurs représentantes au forum «les femmes une force économique insoupçonnée» organisé par le C.S.F. les 29-30 octobre à Montréal. Nous participions plus particulièrement aux ateliers les projets de femmes, production domestique une valeur à reconnaître, investir les lieux d'influence, un nouveau partage et appivoiser l'argent.

PROJET INFORMATISATION

Le groupe d'étudiants qui travaillait à une étude de rentabilité au niveau de l'informatisation de services à l'AFEAS a remis son rapport en septembre dernier. Après étude, le Conseil exécutif décidait d'informatiser, d'ici un an, le service du fichier au siège social. C'est donc dire que d'ici un an la liste des membres AFEAS sera traitée par ordinateur et non plus manuellement. On souhaite ainsi améliorer considérablement les services aux membres en réduisant les périodes d'attentes et en instaurant un système d'échéances mensuelles.

ÉTUDIANTES À L'UQAM

Dès 1984, un premier groupe d'étudiantes inscrites au certificat d'animation de l'UQAM termineront leur programme. Ces membres AFEAS planifient actuellement leurs stages qui devront prendre fin au premier semestre de 1984. La plupart d'entre elles ont choisi d'intégrer leurs stages au projet «les travailleuses au foyer». Plusieurs produiront des outils d'animation (affiches, dépliants, diaporama, pièce de théâtre, macarons...) et organiseront des activités rattachées au projet «les travailleuses au foyer» dans leur milieu respectif.

EN PARLANT DE PUBLICITÉ SEXISTE...

Chaque année, le Conseil du statut de la femme du Québec attribue le Prix D'émérites à la publicité jugée la plus sexiste. C'est une publicité télévisée pour les prospectes de marque Sanyo qui a été désignée com-

-3SSSSSSSS?--! plutôt qu'un

Le Prix Émérites, attribué à l'annonce publicitaire qui brise le mieux les stéréotypes sexistes, a été décerné au message télévisé pour la gomme à mâcher Trident qui présente une femme montrant à sa fillette à tenir la barre d'un voilier. Cette scène met en valeur la participation active des femmes dans les sports et la transmission de valeurs non-sexistes aux jeunes enfants.

Communiqué, Conseil du statut de la femme, 16 juin 1983

POUR LES FEMMES: FORUM SUR LA QUESTION ÉCONOMIQUE

Les 29 et 30 octobre, au Palais des Congrès de Montréal, se tiennent les assises d'un sommet réunissant plus de 500 femmes. C'est une initiative du Conseil du Statut de la femme qui désire permettre aux femmes de se réunir et de mettre en commun leurs préoccupations. Les participantes sont issues de groupes de femmes qui s'occupent des questions économiques dans leur ensemble.

Le thème: "Les femmes: une force économique insoupçonnée". Ce forum est l'occasion pour les femmes de jeter ensemble un regard sur leurs acquis, de faire le portrait de leur force dans le milieu économique, d'évaluer leur rôle dans l'économie et de décider des moyens à prendre pour cesser d'être à la remorque des décideurs et de devenir elles-mêmes décideuses.

La presse, Anne Richer, 26 août 1983.

DU NOUVEAU POUR ACCOUCHER SANS DOULEUR

Une nouvelle méthode a fait son apparition pour contrôler la douleur dans l'accouchement. Il s'agit de l'utilisation de l'auriculo-médecine, une technique qui s'apparente à l'acupuncture et qui permettrait le contrôle de la douleur par l'implantation de trois aiguilles sur le pavillon de l'oreille, zone représentant les organes. Une aiguille a pour

fonction de régulariser les contractions, Line autre d'assouplir le périnée et une troisième de diminuer la douleur. Chaque aiguille est reliée par un fil à un appareil qui envoie un courant électrique à faible intensité.

Communiqué, Alice Marcotte, 25 avril 1983.

OÙ S'ARRÊTE LE SEXISME?

Bien des personnes, hommes ou femmes, se demandent où il faut s'arrêter en ce qui concerne la dénonciation du sexisme. "On finit par voir du sexisme partout", entend-on souvent. Comment annoncer des soutiens-gorge ou faire la promotion de bas de nylon sans utiliser un personnage féminin? Y a-t-il du sexisme dans de telles annonces?

Pour déceler les éléments sexisme qui peuvent être présents dans une publicité, le ministère des Communications du Québec a bâti une grille d'analyse comportant les quatre questions suivantes:

- **Les comportements:** "Certains comportements sont-ils dévalorisés ou survalorisés en fonction du sexe des personnes?"
- **La perception de l'être:** "L'être humain est-il perçu comme un objet à posséder, à utiliser, à diriger, à dominer, à conquérir, etc..."
- **Les occupations et les rôles sociaux:** "Les occupations ou les rôles sociaux attribués à l'être humain sont-ils présentés comme s'ils étaient réservés à un seul sexe?"
- **Les clichés ou stéréotypes:** "L'être humain est-il présenté de façon à entretenir des clichés ou des stéréotypes?"

Ainsi, en se basant sur cette grille, on s'aperçoit qu'il n'est pas sexiste en soi de présenter une femme pour annoncer un soutien-gorge ou des bas de nylon: tout dépend comment cela est fait. Une annonce qui montrerait une femme portant de façon naturelle des bas-culotte dans un contexte correcte et non-sexiste. Par contre, pour annoncer le même produit, si on présente une femme dans une position équivoque, le corps plié en deux de façon à offrir son postérieur aux passants, on ne peut que se sentir mal à l'aise. Cette annonce serait sexiste du fait qu'elle place le personnage dans une position qui le ridiculise. Il en va de même pour les annonces de soutien-gorge. Une femme présentant un soutien-gorge n'a rien de sexiste en soi. Par contre, l'annonce présente une femme dans une position qui ridiculise son image. "son mari a cessé de travailler tard le soir... devient critiquable: elle prend les femmes pour des idiots en essayant de leur faire croire à l'existence d'un tel lien de cause à effet."

Conseil du statut de la femme. La publicité sexiste, c'est quoi? p. 9-10. 2e trimestre 1983.

Par Marcelle B. Dalpé

Si on en juge par la liste de suggestions de cadeaux en n'importe quelle circonstance, ce qu'ils sont attirants, voir même fascinants pour un jeune!

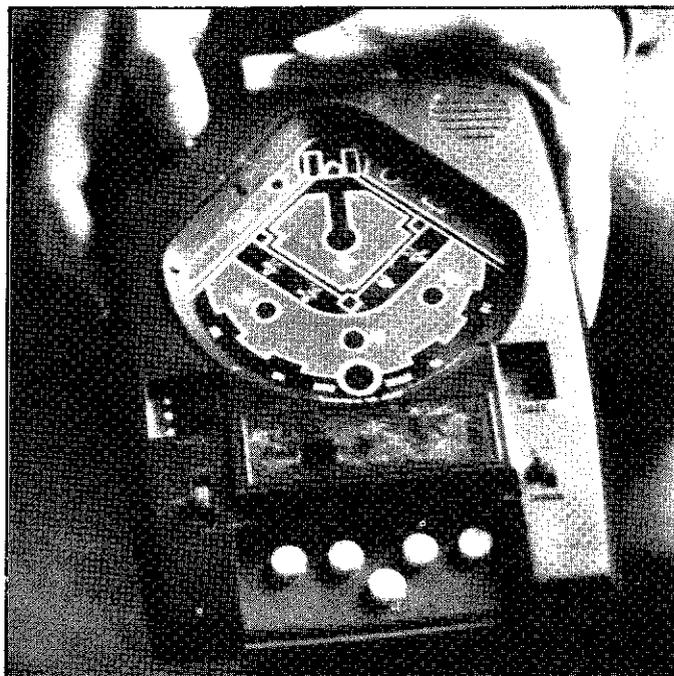
Pour moi, mises à part les quelques lectures que j'ai faites sur le sujet, c'est de l'inconnu... ce qui me fait répondre aux demandes de cadeaux: «L'électronique... connais pas... le seul ordinateur que je connaisse c'est celui situé entre mes deux épaules et, encore là, mes connaissances sont si limitées que je suis loin de lui faire donner le rendement dont il est capable...»

Cependant, j'ai lu sur le sujet... Ces jeux sont bien présentés, ils sont colorés, on les sait fragiles, on les croit éducatifs et ils sont très populaires malgré les coûts élevés de leur achat et de leur utilisation. Ils fonctionnent à piles: les fabricants recommandent d'utiliser les piles alcalines parce que plus résistantes. Même à cela des tests ont prouvé que certains jeux coûtaient 0.43\$ l'heure d'utilisation les piles étant à remplacer après huit heures de jeu, cependant d'autres sont moins voraces, les piles peuvent durer deux cents heures.

Quelques jeux sont munis d'une fiche permettant d'utiliser un adaptateur qu'on branche dans une prise murale par conséquent, ces jeux perdent l'avantage de la mobilité et on ne peut jouer n'importe où.

Formats différents

Ils sont portatifs, se tiennent dans une main donc faciles à transporter ou à ranger. D'autres sont gros et doivent être tenus à deux mains, sur les genoux ou sur une table. Le nombre de joueurs peut varier: certains jeux se jouent uniquement contre la machine, pas besoin de partenaire d'où manque d'élément humain qui contribue au plaisir de jouer ou de se chicaner... Si on tient à ce plaisir, on change pour un jeu qui demande deux ou quatre joueurs.



AH! LES JEUX ÉLECTRONIQUES!...

Fragilité...

Lors des tests, ils ont été jugés moins fragiles, l'essai consistait à échapper plusieurs fois le jeu sur le plancher de bois franc, plusieurs n'ont même pas bronché, lors de l'utilisation intensive par les enfants, la plupart se sont tirés indemne de l'épreuve, par contre le jeu Big Trail a été mis hors de combat assez rapidement.

Valeur éducative...

Ils peuvent développer la mémoire, les réflexes, la déduction logique et le sens de l'observation. Ils portent l'enfant à se concentrer et à acquérir un esprit rationnel, par contre ils ne contribuent que très faiblement à développer l'imagination créatrice et la communication avec les autres. Ils ne laissent pas de place à la fantaisie, élément très important du jeu. Le jeu électronique avive le

raisonnement logique de l'enfant mais il ne permet pas de mettre son côté Imaginatif en valeur.

Conclusion

Si on veut à tout prix acheter un jeu électronique, mettons les chances de notre côté en pensant aux caractéristiques suivantes: versatilité dans le nombre de joueurs ou le nombre de jeux, touches agréables à manipuler, affichage lumineux clair, un jeu qui pose un défi intéressant et qui ne comporte pas trop d'éléments de chance pour ne pas se faire faire le compliment «Le jeu que j'ai reçu, il est plate à mort». Magasinons avant d'acheter, les grands magasins à rayons ont de meilleurs prix que les boutiques spécialisées dans les jouets. Bonne chance dans vos achats.

Réf: Revue Protégez-vous. Dec. 81

NOUVELLES PRÉSIDENTES DE RÉGIONS

À la suite de la formation du nouveau Conseil exécutif en août dernier, Madame Denise Roy remplace Gisèle Rocheleau au poste de présidente de la région de St-Jean, et Madame Pauline Smith remplace Jeannine Bouvet pour la région de Nicolet.

FELICITATION À TOUTES LES DEUX.



Denise Roy
St-Jean

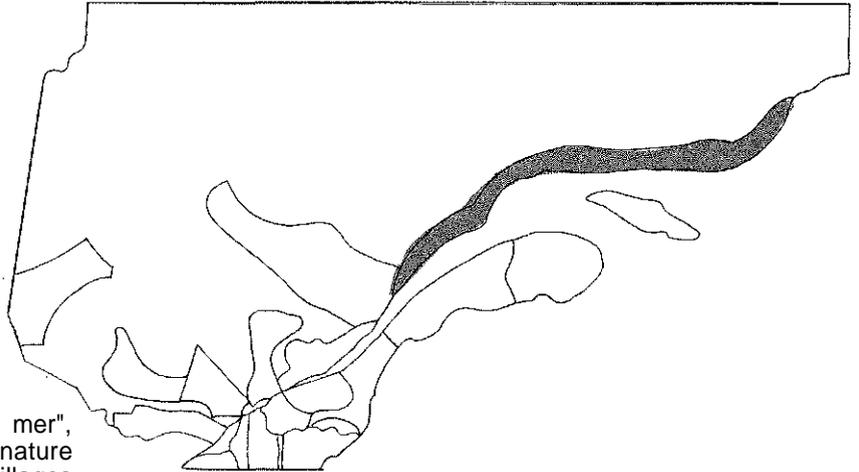


Pauline Smith
Nicolet

Les régions se racontent

RÉGION CÔTE-NORD

Par Suzanne Vaillancourt*



Longeant le St-Laurent, là où le fleuve devient "la mer", s'étend un pays de contrastes où semble-t-il la nature reprend tous ses droits: c'est la Côte-Nord. Aux villages paisibles succèdent des villes comme Baie-Comeau et Sept-Iles où une population jeune venue de tous les coins du Québec s'affaire dans des industries telles les pâtes et papier, l'aluminerie ou l'exploitation du fer. C'est autour de ces villes que se concentre l'action A.F.E.A.S.. Cependant nos rêves d'expansion n'ont d'égal que l'immense territoire à couvrir soit de Tadoussac à Blanc-Sablon.

Avec ses six cercles et quelque 300 membres sous la présidence dynamique de Louise C. Poulin, l'A.F.E.A.S. région Côte-Nord se veut un groupe efficace influant sur son milieu.

Pour atteindre nos objectifs et éviter de disperser nos énergies, nous nous sommes associées aux groupes féminins de notre région, principalement la Maison des Femmes, pour promouvoir certains dossiers.

C'est ainsi que préoccupées par la santé des femmes, des actions ont été entreprises pour garder le service de cytologie à l'hôpital régionale de Baie-Comeau-Hauterive. Dans une région comme la nôtre, nous croyons que vu l'absence quasi-totale de spécialistes et le nombre restreint de médecins résidants, l'accès facile à un service de dépistage précoce est essentiel. Ce dossier reste ouvert et nous comptons bien obtenir des résultats.

Concernant la présentation de films "erotiques" à la télévision payante, nous avons fait circuler une pétition pour protester contre ce qui nous semblait une porte ouverte à une plus grande diffusion de la pornographie.

En septembre dernier, nous participions à la marche "La rue, la nuit, femmes sans peur". Le succès remporté nous a convaincues de la pertinence d'une telle action et nous reprendrons l'expérience cette année.

La journée du 8 mars est une occasion en or de nous faire connaître. En collaboration avec la Maison des femmes, le Centre Emersion (promotion des métiers non-traditionnels pour les femmes), la C.S.N. condition féminine et le Conseil du statut de la femme, nous avons organisé une journée mémorable aux dires des nombreuses participantes. La partie réservée à l'A.F.E.A.S. a suscité des commentaires élogieux face à notre démarche concernant le statut légal et financier des travailleuses au foyer.

Plusieurs nous ont dit avoir découvert l'A.F.E.A.S. et être intéressées à se joindre à nous. Une pièce de théâtre "Si Cendrillon pouvait mourir" fut présentée en soirée et proposait une réflexion sur la condition féminine. Trois de nos membres étaient de la distribution.

La formation reste une de nos préoccupations majeures. Ainsi malgré les frais énormes occasionnés par la distance, nous tenons à profiter au maximum des sessions offertes au niveau provincial. Cette année, après avoir participé aux sessions sur l'animation et la connaissance de soi, nous les avons offertes à nos cercles. Des sessions ont aussi été organisées sur le fonctionnement du Bloc Éducation et sur les techniques d'assemblée.

Outil sans pareil de promotion pour l'A.F.E.A.S. le cours de personnalité dispensé par Louise C. Poulin (présidente régionale) attire chaque année de nouveaux membres. Le côté intéressant de cette formation réside dans sa simplicité, dans le fait qu'il est un premier pas pour donner confiance aux femmes, faciliter leur intégration au groupe et les habiliter à exprimer leurs besoins.

Suite logique à cette première approche, nous organisons des fins de semaine intensives sur l'art oratoire avec cette fois l'apport technique de l'Hydro-Québec tel enregistrement-vidéo, etc...

Pour améliorer notre image et mieux la diffuser, nous avons participé à une session sur "Les femmes et les médias" donnée dans notre région.

Devant travailler avec des effectifs réduits, nous mettons les bouchées doubles pour que l'A.F.E.A.S. rejoigne de plus en plus de femmes, pour que se crée un climat de solidarité propice à l'action. C'est dans cet esprit que nous voulons continuer d'agir sur notre milieu soutenues par l'immense force que représentent les 35,000 membres du mouvement A.F.E.A.S.

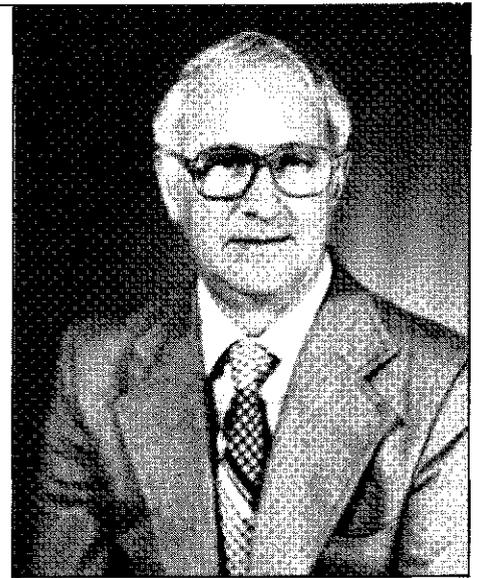
* Publiciste de la région.

SI LE PÈRE CHARLAND

M'ÉTAIT CONTÉ...

"On ne voit bien qu'avec le coeur. L'essentiel est invisible pour les yeux".

St-Exupéry



Convaincu, fervant croyant, ouvert, simple, accueillant, voilà les premiers qualificatifs décrivant le mieux notre agent provincial de pastorale, le Père Paul-Émile Charland. Parler de ceux que l'on aime est emballant; toutefois, au moment d'écrire ce que l'on perçoit et apprécie, les mots ne viennent pas si aisément.

Homme de coeur et de foi, il a toujours témoigné de son désir et de sa soif de justice. Justice pour les plus petits et les plus démunis. Ordonné prêtre en 1952, le Père Charland enseigne un an le français et l'histoire au niveau de la rhétorique dans un collège de Hull. Peut-être est-ce à ce moment qu'il découvre en lui par ses lectures son goût de connaître d'autres pays, d'autres langues et d'autres coutumes. Par la suite on le retrouve pendant neuf ans comme assistant du maître des novices. Son rôle en est un de directeur spirituel et d'initiateur à la Bible et à l'Écriture Sainte. On découvre alors les racines ou les motifs de sa connaissance de l'Évangile et de ses applications à notre monde actuel. Pour parfaire ses connaissances et répondre davantage à ce que l'on attend de lui, le Père Charland suit une année de stage à Paris en assistance médico-psychologique aux religieux. À son retour, déjà on constate une baisse sensible de novices à sa communauté des Oblats et son poste n'est plus nécessaire. C'est donc à Ottawa que notre agent de pastorale fait découvrir et apprécier la Bible à des élèves inscrits à la Faculté des Arts. Il en profite pour perfectionner la langue de Shakespeare et sûrement qu'il anticipait le rôle d'interprète qu'il aurait à jouer au congrès mondial de l'UMOC (Union mondiale des Organisations féminines catholiques) tenu en Nouvelle-Écosse en juin 1983.

Deux ans et demie plus tard, la fatigue et quelques ennuis de santé le forcent à revenir à Montréal. Après quelques temps de repos, il est vicaire au Centre St-Pierre et travaille au sein de groupes de travailleurs chrétiens. C'est à côté et avec ces derniers qu'il comprend davantage et développe sa soif de justice et d'équité. Impliqué au niveau de la Revue Ouvrière, il en est le directeur de 1966 à août 1983. Ce sont dix-sept ans de lutte pour faire connaître les

misères des plus démunis, pour sensibiliser les femmes et les hommes à la nécessité de se parler et de se regrouper. Par cette revue dérangeante, il faut bien l'avouer, le Père Charland est une voix de la conscience. Il rappelle sans cesse qu'il y a ceux et celles qui souffrent, ceux et celles qui veulent travailler mais avec des conditions décentes, ceux et celles que l'on exploite soit parce qu'immigrés, peu instruits ou tout simplement femmes et chefs de famille avec obligation de gagner la croûte.

Homme de foi, le Père Charland le démontre à plusieurs reprises. Il croit que les laïcs ont et doivent avoir une place au sein de l'Église, celle-là doit être de plus en plus importante. À la suite de Paul VI, notre agent de pastorale croit aussi que les laïcs doivent assumer comme tâche propre le renouvellement de l'ordre temporel. En fait, c'est en 1973 que Mgr J. Guy Hamelin, aujourd'hui évêque de Rouyn-Noranda, sollicite à titre de secrétaire de l'Assemblée des Évêques du Québec le Père Charland pour devenir conseiller moral à l'Association féminine d'éducation et d'action sociale.

Après quelques hésitations mais fort de son travail et de son engagement social auprès de divers groupes, le Père Charland accepte le défi. Il devient à ce moment l'animateur en chef en ce qui concerne l'esprit de la doctrine sociale de l'Église dans la vie et l'action de l'Aféas. Pour ce dernier, le rôle des conseillers moraux n'est pas de "proposer des solutions universelles mais d'aider à analyser avec objectivité la situation et d'éclairer, à la lumière de l'Évangile, les engagements qu'il convient de prendre pour opérer les transformations sociales nécessaires". Et c'est dans cette optique qu'il se mouille vraiment en favorisant que l'Aféas devienne un mouvement social d'inspiration chrétienne. Il comprend alors notre désir de poursuivre notre engagement à la lumière de l'Évangile sur les problèmes humains. C'est encore dans cette optique qu'il préconise une attitude de compréhension miséricordieuse devant tout le péché de l'avortement. Être Chrétien signifie alors non pas accord ou acceptation face au geste posé, mais ouverture, pardon, miséricorde. Logique difficilement acceptable pour certaines, celle-ci a su rallier

plusieurs autres à une Église se voulant plus humaine et plus attentive aux cris de détresse de certaines femmes.

Enfin, le Père Charland a foi dans la place que peut occuper les femmes au sein de l'Église traditionnellement masculine. Il voit avec bonheur et favorise la venue de femmes comme agentes de pastorale. Son ouverture d'esprit à ce sujet en surprend plus d'une, mais le dernier à la suite de Jean XXIII répète à qui veut l'entendre que la promotion de la femme est "un signe des temps". Et il le prouve non seulement en paroles mais par des gestes. Et c'est pour moi un signe de maturité.

Homme fervent et convaincu, le Père Charland l'est encore. Il étudie présentement l'Espagnol afin de passer cinq mois en terre Chilienne, voir et vivre diverses expériences d'éducation populaire. Il rêve de pouvoir les réutiliser au Québec par la suite surtout dans des programmes d'éducation à la foi. En ce moment animateur au Centre St-Pierre d'un module sur la santé et la maladie comme phénomène à la fois individuel et social, le Père Charland désire se servir de son séjour au Chili pour mieux faire comprendre différentes implications d'une foi chrétienne vécue dans diverses situations. Nul doute qu'il réussira.

En commençant l'article, j'ai rappelé cette phrase de St-Exupéry, que "l'essentiel est invisible pour les yeux". Elle s'applique parfaitement au Père Paul-Émile Charland, cet homme un peu timide, d'une grande bonté et d'une grande tendresse; il faut prendre le temps de le découvrir. Lui-même est aussi un homme qui ne se laisse pas impressionner par les apparences. Il sait aller au coeur des gens et des choses. C'est sans doute le secret de son ouverture aux autres et de sa grande capacité d'écoute.

En terminant, je cite ce court texte de St-Exupéry dans "Terre des Hommes". **"Être homme c'est précisément être responsable. C'est connaître la honte en face de la misère qui ne semblait pas dépendre de soi. C'est être fier d'une victoire que les camarades ont remportée. C'est sentir en posant sa pierre que l'on contribue à bâtir le monde".**

LES "TRAVAILLEUSES AU FOYER"

Par Lise Houle



C'est en majorité que les déléguées de l'AFEAS, réunies en congrès, ont adopté ce titre qualifiant ainsi le travail des femmes qui restent à la maison pour éduquer leurs enfants et réaliser toutes les tâches reliées à leur rôle de mère, d'éducatrice, de ménagère, etc.

Ce qualificatif s'inscrit dans un objectif précis: celui de reconnaître le travail des femmes au foyer. L'une des premières mesures pour reconnaître ce travail est l'inclusion des travailleuses (eurs) au foyer au Régime des rentes du Québec ou Régime de pensions du Canada.

Deux priorités d'actions sociales ont retenu l'attention des déléguées lors du congrès provincial de l'AFEAS tenu à Sherbrooke les 15, 16 et 17 en août dernier:

— reconnaître la valeur du travail au foyer

— intégrer les travailleuses (eurs) au foyer au Régime des rentes du Québec ou au Régime de pensions du Canada.

C'est à ces deux priorités d'actions sociales que s'attaqueront les cercles, les régions et le provincial tout au cours de l'année.

Les "travailleuses au foyer", plus qu'un titre?

Elles sont des milliers au Québec à faire par choix ou par conditionnement un travail qui n'est reconnu ni socialement, ni économiquement, ni juridiquement.

Qui reconnaît le temps passé à la maison pour éduquer les enfants, pour réaliser le travail domestique, pour avoir soin de personnes malades, handicapées ou âgées?

PLUS QU'UN TITRE, UNE RÉALITÉ

Qui reconnaît l'apport des femmes au sein d'organismes de bienfaisance, éducatifs, culturels et autres?

Quel juge, lors d'une séparation ou d'un divorce, comptabilise le travail de dix années et plus passées à la maison afin de voir au bien-être de toute la famille? Jamais aucun d'eux n'a encore dit: "Madame, pour vous être occupée pendant dix ans des enfants, les avoir nourris, vêtus, éduqués, pour avoir entretenu la maison, je vous donne en compensation la maison, xxxx somme d'argent, l'accès gratuit au CEGEP et à l'université..."

Toutes ces négations du travail au foyer ont des conséquences sociales, économiques et juridiques énormes.

Un travail sans avantages sociaux
On note, au plan social, une absence totale de mesures sociales pouvant aider les travailleuses au foyer. Entre autres, une travailleuse au foyer ne peut accéder aux divers programmes offerts aux travailleuses (eurs) rémunérées tels: les régimes de rentes publics ou programmes de formation professionnelle, les allocations de maternité.

Un travail non comptabilisé au PNB

Le travail réalisé par les travailleuses au foyer n'a aucune valeur marchande puisqu'il n'est pas comptabilisé dans le produit national brut. C'est clair, d'après la définition du PNB (chiffre qui mesure la production de richesses d'un pays au cours d'une année) le travail effectué pour entretenir les membres d'une famille n'existe pas puisque non vendu et consommé sur place. C'est aussi simple que cela. Par contre, si vous achetez un gâteau ou une robe, si vous faites nettoyer des vêtements ou garder vos enfants, si vous mangez au restaurant, les personnes qui vous rendront ces services seront considérées comme des travailleurs. Elles profiteront des bénéfices accordés à tout travailleur et leur travail sera inclus au PNB. L'absurdité d'une telle situation n'est plus à démontrer.

Aucun travailleur au monde n'accepterait de passer plus de 8 heures par jour à laver, repasser, soigner, cuisiner etc. sans rémunération ou bénéfices sociaux.

Une travailleuse aux dépens de son conjoint, de l'État et de la société.

Les femmes disent souvent: "J'ai un bon mari, je prends de l'argent dans son portefeuille tant que je veux, je ne suis pas à plaindre". Ces femmes réalisent-elles qu'elles sont complètement dépendantes du bon vouloir de leur conjoint pour bien vivre? Que sur le rapport d'impôt, elles sont considérées comme des personnes à charge, tout comme leurs enfants?

En 1983, peut-on considérer un adulte qui travaille 365 jours par année pour entretenir les membres de sa famille comme une personne qui dépend des autres. Qui est à la charge des autres, c'est à se le demander?

Imaginez un seul instant une grève de 24 heures de toutes ces travailleuses qui sortiraient dans la rue pour manifester. Il y aurait d'abord un blocage de la circulation et un arrêt national de tout travail. Qui garderait les enfants? Qui irait reconduire le petit chez le médecin? Qui ferait le dîner pour les enfants qui reviennent de l'école? Qui passerait l'aspirateur, laverait la vaisselle, ferait le magasinage, l'épicerie, qui, qui...?

Pourtant dans notre belle société tout le monde fait comme si ce travail allait de soi, était volontaire. Il n'est comptabilisé nulle part. Des milliers de femmes le font et des milliers d'hommes n'imagineraient pas un seul instant le faire. Tout le monde prend pour acquis que c'est le rôle des femmes et qu'en plus elles ne doivent rien demander en retour. Elles sont logées, nourries, habillées, que peuvent-elles exiger de plus? Pourtant en 1983, des femmes doivent encore demander à leur mari un peu d'argent pour s'acheter une paire de bas ou pour payer leur cotisation à l'AFEAS, et ce, avec un pincement au coeur.

Il y a aussi de nombreuses femmes qui, au lendemain d'un divorce, passent de la dépendance d'un mari aux crochets de l'État, et donc de toute la société en recevant de l'aide sociale. Car une travailleuse au foyer n'a pas droit à l'assurance-chômage. Le marché du travail ne lui reconnaît pas non plus ces expériences de travail. Elle ira joindre les rangs de toutes ces personnes démunies à qui la société dispense quelques traitements de faveurs.

Pour remédier à cette situation l'AFEAS demande aux gouvernements d'accorder à ces travailleuses au foyer

naissent officiellement la valeur du travail au foyer en l'intégrant au PNB et au Régime de rentes du Québec.

Il faudra aussi que nos gouvernements révisent leur système fiscal de façon à reconnaître ces travailleuses (eurs) comme personnes à part entière et non plus comme personnes à charge.

Le travail au foyer non reconnu au plan juridique

Différentes mesures légales existent pour protéger les femmes en cas de séparation, divorce: ex.: pension alimentaire, partage des gains du RRQ, prestation compensatoire etc. Cependant, dans le cadre d'une vie de couple normale et viable aucune mesure reconnaissant le travail effectué au foyer n'avantage les femmes qui, renonçant à toute activité rémunérée à l'extérieur du foyer, se consacrent à ces tâches.

L'AFEAS demande au nom de ces travailleuses au foyer:

— que les gouvernements reconnaissent la part du travail durant la vie de couple: par exemple par le partage du revenu familial au plan fiscal et par le partage des gains du RRQ

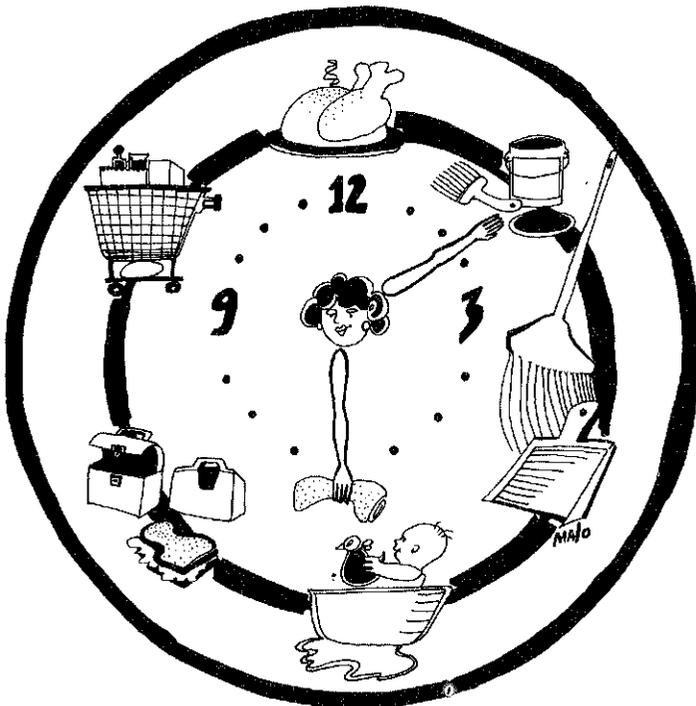
— que le travail au foyer soit reconnu comme une participation à l'enrichissement du couple et que cette participation soit incluse dans la prestation compensatoire lors d'un divorce.

Une résidence familiale mieux protégée

Le code civil protège maintenant la résidence familiale et son contenu, notamment pendant les années de vie commune. A cet effet, les époux qui ont fait une déclaration de résidence familiale ne peuvent disposer de leur habitation et du contenu affecté à l'usage du ménage sans y consentir tous les deux.

Cette protection n'est pas automatique. Pour que la résidence soit protégée, l'un ou l'autre des époux ou les deux doivent faire une déclaration de résidence familiale ou donner avis au locateur. Cette démarche n'est pas toujours facile à faire accepter de la part du conjoint propriétaire ou locataire. Elle peut être souvent cause de discorde alors que cette mesure en est une de protection de la famille et qu'elle devrait s'étendre à toutes les familles.

L'AFEAS demande que le ministère de la Justice amende la loi 89 afin que la résidence familiale soit automatiquement protégée sans démarche d'enregistrement et que son contenu soit légalement protégé.



Les hommes seraient forcément obligés de demeurer à la maison, ce serait la paralysie complète de tout le système. Les gouvernements et le système économique en général seraient bien obligés de reconnaître l'apport de ces milliers de travailleuses au foyer.

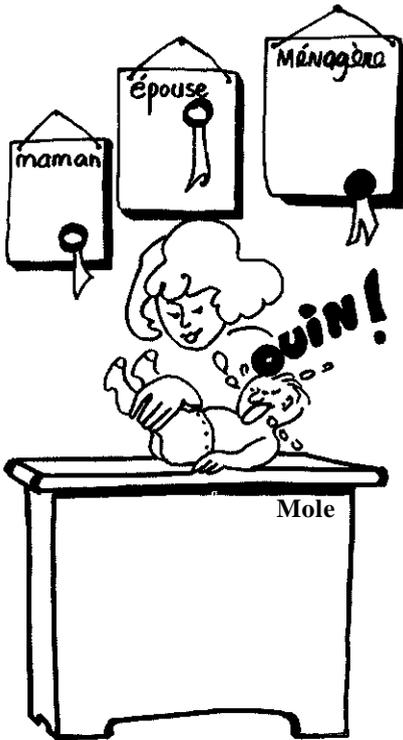
un "statut légal et social" comme il est accordé à tout travailleur dans une société avec les mêmes avantages.

L'AFEAS veut que le terme "travailleuse au foyer" soit employé dans toutes les politiques et les lois qui les concernent et que les gouvernements recon-

Des actions sociales concertées

Cette année tous les efforts seront concertés afin de reconnaître la valeur du travail au foyer et intégrer les travailleuses au foyer au RRQ/RPC.

De nombreux projets seront mis en branle par l'association provinciale régionale et locale. Des actions précises ont été suggérées à ces différentes instances par le comité d'action sociale provinciale. Un programme RELAIS — programme de relance à l'emploi du gouvernement fédéral — a été mis sur pied. Une équipe de 8 coordonnatrices a été embauchée pour informer la population du Québec sur le statut des travailleuses au foyer et identifier des mesures sociales, légales et financières permettant de mieux reconnaître leur rôle dans la société.



Ces personnes travailleront en étroite collaboration avec les animatrices régionales du cours de Formation d'animatrices populaires de l'AFEAS et enfin avec les responsables des régions et des cercles AFEAS.

Chaque membre AFEAS est invitée à participer à ce débat en convainquant une autre personne de son entourage ex. conjoint, enfants, voisine, etc. de la valeur du travail au foyer. Nous demandons aussi aux membres de bien vouloir signer la carte de Noël que son cercle enverra au député du comté afin qu'il soit sensible à la valeur du travail au foyer, et qu'il fasse des pressions afin d'intégrer les travailleuses au foyer au RRQ ou RPC. Les responsables du

cercle, en l'occurrence la responsable d'action sociale, sont invitées à rencontrer un groupe de femmes de leur localité ou un groupe social d'hommes afin de leur parler de la valeur du travail au foyer et chercher des appuis.

Des colloques régionaux auront lieu en avril 83 dans plusieurs régions du Québec afin d'identifier des recommandations suite au travail d'animation effectué. Ces colloques régionaux seront suivis d'un colloque provincial pour étudier toutes les recommandations.

De plus, l'Association ne ratera pas une occasion au cours de l'année de faire valoir la valeur du travail au foyer, et intégrer les travailleuses au foyer au RRQ/RPC. Elle se fera entendre entre autres, devant le Groupe de travail parlementaire sur les pensions en octobre, à la Commission MacDonald sur l'économie en novembre et sera présente au Forum sur les Femmes et l'économie organisé par le Conseil du statut de la femme à la fin du mois d'octobre.

Un dossier prioritaire à l'AFEAS

Le dossier des "travailleuses au foyer" sera donc cette année un dossier où l'AFEAS investira temps et énergie.

Après l'enquête faite auprès des femmes au foyer et l'animation réalisée auprès des membres AFEAS, nous voici à l'étape de sensibilisation de la population en général. Les groupes de femmes et des groupes sociaux masculins seront contactés par les responsables locales AFEAS. Ces personnes seront invitées à appuyer l'AFEAS dans ses revendications et à formuler toutes autres recommandations pertinentes au dossier.

Tout comme le dossier des Femmes collaboratrices, celui des Travailleuses au foyer en sera un d'importance, car aucun autre organisme n'a jusqu'à maintenant étudié la situation de ces milliers de femmes.

Espérons que tous ces efforts venant de toutes les membres AFEAS et de nombreux autres groupes féminins et masculins ne seront pas vains et que les "Hauts lieux" ne feront pas la sourde oreille à nos requêtes. N'oublions pas que nous formons 51 % de l'électorat et des gouvernements qui n'entendent pas répondre aux besoins légitimes de plus de la moitié de la population ne sont pas des gouvernements dignes de nous représenter. Qu'ils se le tiennent pour dit!

BORDEREAU D'ONJÉ TB&V&ILfEUSf AU FOYIB

LA BANQUE "CROÛTE"		Date	
		2	13
		10	014
Numéro de compte		999	
Au crédit de:			
UNE TRAVAILLEUSE AU FOYER			
Chèques/coupons	\$	*	Comptant \$ *
2 "Merci maman"			X 1
1 "Merci chérie"			X 2
2 "Tu es tout pour moi"			X 5
2 "P'tits becs"			X 10
* "Sourires reconnaissants"			X 20
5 "J'taime"			X 50
Total :	VALEUR INESTIMABLE		VALEUR INESTIMABLE
Total du dépôt:			VALEUR INESTIMABLE
Moins argent comptant reçu:			VALEUR A DETERMINER
Dépôt total:	VALEUR REELLE		000 00
Billets	0 X 1	0 X 5	0 X 20
remis	0 X 2	X 10	0 X
UNE TRAVAILLEUSE AU FOYER			
Dépose par			

"L'ARGENT
C'PAS
IMPORTANT,
J'VOUS
AIME"

MÉCANIQUE AUTOMOBILE

L'entretien préventif, ou recherche des pannes, consiste à éviter les réparations importantes et coûteuses par une inspection. Un entretien a autant d'importance que la distance parcourue, certains matériaux se détériorent, même si l'on n'utilise pas le véhicule. Pour effectuer vous-même les vérifications de votre voiture selon les normes sécuritaires requises, suivez le programme d'entretien préventif décrit dans votre manuel du propriétaire.

Par Pierrette Lavallée

Services d'entretien

Quoi faire, quand et comment

Précautions à prendre.

Radiateur

Éteindre le moteur. Ouvrir le capot (le radiateur doit être suffisamment froid). Enlever lentement le bouchon du radiateur jusqu'au premier cran afin de laisser sortir la pression. Enlever complètement le bouchon. Vérifier le niveau (froid), 1 pouce du dessus du radiateur. Si besoin est, additionner d'antigel, mélange 50% eau, 50% antigel. Replacer le bouchon du radiateur.

Courroie de ventilation:

Tous les 14,000 kilomètres (8,000 milles) ou tous les 12 mois, rechercher



les traces d'usure, d'effilochage, de fendillement et d'allongement des courroies d'entraînement. Pour vérifier la tension, appuyer modérément le pouce à mi-chemin entre les poulies. Si les axes des poulies sont espacés de 13 à 16 pouces (330 à 406 mm), la courroie doit fléchir de 1/2 pouce (12.7mm). Si les axes ne sont espacés que de 7 à 10 pouces (178 à 154 mm), la courroie doit fléchir de 1/4 de pouce (6.35 mm). Il faut retendre les courroies trop lâches.

Accumulateur (batterie)

Tel qu'indiqué, la batterie "sans entretien" ne nécessite aucun service. Dans le cas de batteries ordinaires, vérifier les niveaux des cellules à chaque vidange d'huile ou une fois par mois, plus souvent par temps chaud. Éteindre le moteur, enlever les bouchons de la batterie. Si le niveau de liquide est bas, ajouter de l'eau distillée pour l'amener à l'égalité du bas de l'anneau sectionné de l'ouverture de remplissage. Ne remplissez jamais à l'excès ou n'employez pas une solution autre que l'eau potable, inodore, incolore ou distillée.

Précautions à prendre — Ne jamais fumer, ou tenir d'allumette allumée, au moment de vérifier la batterie. Se laver les mains avec du savon après la vérification. Pour garder la batterie propre, nettoyez-la tous les 12 mois avec une brosse et une solution d'ammoniaque ou de bicarbonate de soude. Rincez à l'eau claire. Après le nettoyage, appliquez un peu de vaseline ou graisse épaisse aux bornes des câbles pour enrayer la corrosion.

Huile à moteur

Il est préférable d'effectuer la vérification de l'huile quand celle-ci est froide. Ne pas mettre le moteur en marche car l'huile froide ne retournerait pas assez rapidement dans le carter pour donner une vraie lecture.

Un bon moment pour vérifier l'huile est avant de remettre le moteur en marche, après un arrêt pour faire le plein d'essence. Cela permet à l'huile accumulée normalement dans le moteur de descendre dans le carter. Pour effectuer cette vérification, retirer la jauge d'huile et essuyer avant de la replonger pour avoir une lecture précise.

Certaines jauges portent les repères "Full" et "ADD". D'autres portent les repères "ADD1 QT" et "Operating Range". Dans tous les cas, le niveau doit se situer au-dessus du repère "ADD". Remettre la jauge bien en place après la vérification.

Précaution à prendre — ne pas mettre les mains sur le collecteur d'échappement.

Transmission

Stationner la voiture sur un terrain plat, mettre en position "PARK" ou "NEUTRE" (selon le modèle de voiture) et le moteur en opération. Après avoir bien nettoyé la section arrière du moteur, sortir la jauge à huile de la transmission. La plupart des jauges ont deux repères (maxi et mini). Faire en sorte que le niveau d'huile soit exactement au repère "maxi" ou bien "entre les deux repères". Si le niveau d'huile est bas, ajouter de l'huile, suivant l'indication sur la jauge; s'il y a trop d'huile dans la transmission, il faudra la vidanger.

Précaution à prendre — consulter le manuel du propriétaire pour la qualité de l'huile et les procédures à suivre. Ne pas excéder le plein.

La servo-direction

Éteindre le moteur. Enlever le bouchon-tige, le nettoyer et mesurer le niveau; si besoin est, ajouter de l'huile. Consulter le manuel du propriétaire pour le choix de l'huile.

Les pneus

Vérifier la pression des pneus, y compris la roue de secours.

Les pannes

Que faire lorsqu'une des lumières du panneau de bord s'allume indiquant une difficulté ou que le véhicule tombe tout simplement en panne?

Dans le cas d'une panne de moteur, faire fonctionner les quatre clignotants d'urgence, essayer de sortir la voiture de la route et ouvrir le capot.

La lumière pour l'huile (oil) s'allume? Arrêter le moteur, vérifier le niveau d'huile, si le niveau indique un manque d'huile, faire le plein, redémarrer la

voiture et vérifier la lumière: si elle demeure allumée, arrêter le moteur et appeler votre atelier de réparation.

La lumière pour la température (temp.) s'allume? Arrêter le moteur, laisser refroidir et vérifier le niveau du liquide du radiateur et si nécessaire ajouter de l'eau. Vérifier la courroie de ventilation, elle peut être trop lâche et avoir besoin d'un ajustement. Si la courroie est brisée, la remplacer avant de conduire la voiture à nouveau. Si vous êtes sur la route, dans un endroit désert, sans courroie de rechange, vous pouvez façonner une courroie à l'aide d'une paire de bas de nylon, ce qui vous permettra de vous rendre au prochain atelier de réparation.

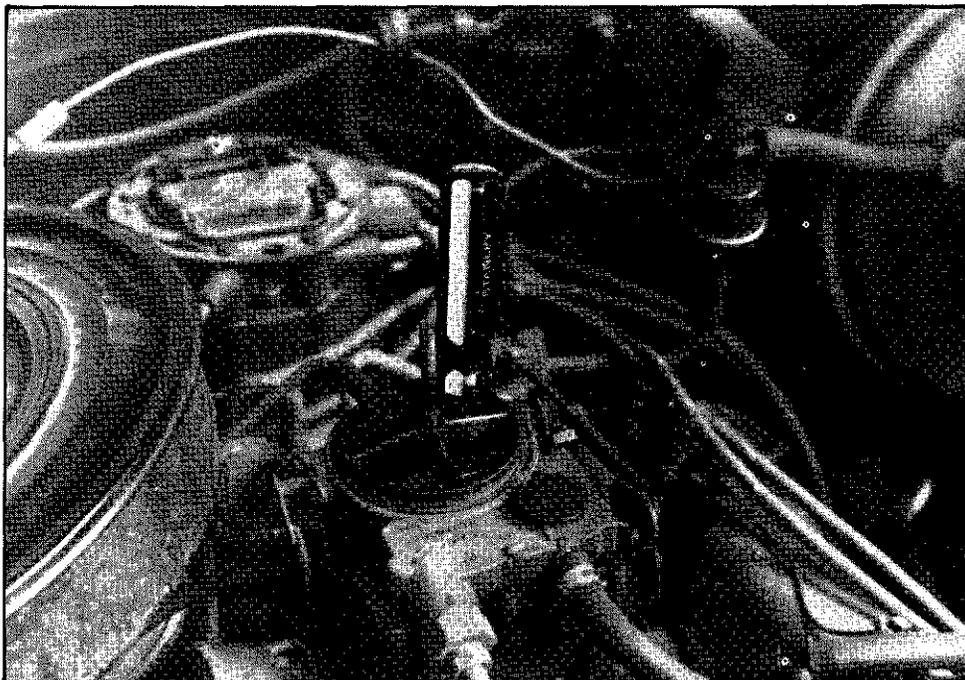
La lumière du circuit de charge (batterie) s'allume? Arrêtez-vous à la station-service la plus rapprochée, mais n'arrêtez pas votre moteur.

La lumière pour les freins (brake) s'allume? Assurez-vous que le frein à main est entièrement relâché: si la lumière reste allumée et qu'il vous reste encore de la pression sur la pédale à frein, conduisez lentement vers la station-service la plus rapprochée: s'il n'y a aucune pression sur la pédale, faites-vous remorquer à votre station-service.

Certains troubles de freins se manifestent dans le comportement de la voiture, on devrait alors procéder à une inspection. Exemple de ces troubles:

La pédale de freins va jusqu'au plancher avec très peu de résistance: Il y a peu ou pas de liquide dans le réservoir dumaître-cylindre.

Grincement très aigu des freins: Les pièces de freins avant sont endommagées ou très usées.



Effort excessif requis pour arrêter le véhicule: Le servo-mécanisme de frein ne fonctionne pas bien. Les garnitures ou les plaquettes sont très usées.

Freins gelés? Actionner une couple de coups pour libérer.

Problèmes de démarrage

Si le moteur ne se met pas en marche au premier tour du démarreur, il se peut qu'il soit noyé. On peut alors remarquer une forte odeur d'essence. Dans un tel cas, on peut tenter de chasser l'essence du moteur noyé en maintenant la pédale d'accélérateur au plancher, tout en actionnant le démarreur. Si la batterie présente des signes de faiblesses, ne pas continuer à faire tourner le démarreur. Couper l'allumage et attendre quelques minutes avant de recommencer.

Le démarreur ne fonctionne pas quand vous faites tourner la clé de contact? Vérifier si le sélecteur de la boîte de vitesses est à la position de stationnement, "PARK".

Le moteur tourne, mais refuse de démarrer? Il se peut que le réservoir à essence soit vide, que le carburateur soit noyé ou que la commande d'étrangleur ne fonctionne pas.

Pour dégager un volet d'étrangleur qui reste fermé, il faut ouvrir le capot, enlever le couvercle du filtre à air, ouvrir le volet d'étrangleur et le maintenir ouvert avec un tournevis ou une pince à linge. Dès que le moteur démarre, laissez-le en marche, enlevez le tournevis, remettez le couvercle du filtre à air, refermez le capot, vous êtes prêts à partir.

Le conduit ou le filtre à essence est gelé? Videz une petite bouteille de "antigel de canalisation d'essence dans le réservoir à essence. Attendez une quinzaine de minutes et essayez de nouveau de faire démarrer le moteur.

Le moteur a des ratés au ralenti? Des bougies sont défectueuses ou leur écartement est mal réglé. Des câbles de bougie sont défectueux.

L'étrangleur du carburateur ne fonctionne pas.

Documents à conserver dans la boîte à gants: Il est essentiel d'y conserver le "manuel du propriétaire", le "livret explicatif de l'entretien des voitures" et le "constat amiable d'accident automobile".

Il est très important pour vous d'étudier ces documents afin de vous familiariser avec les règles d'entretien de votre voiture et d'être en mesure de bien remplir votre "constat amiable", advenant un accident.

Bibliographie: Références de cours (Esso).

– Guide d'entretien automobile, pour le mécanicien amateur,

Ed.: Canadian Tire Corporation

– Guide Complet de Mécanique Automobile,

Ed.: Guérin.

UN PEU DE TOUT

Par Thérèse Nadeau

Le temps des bottes est de nouveau revenu. L'achat des bottes étant un investissement important, nous sommes toutes intéressées à les protéger. Le temps de jeter nos bottes est terminé. Les bottes sont ressemelées, reconditionnées, nettoyées, polies, en un mot entretenues.

Les protecteurs pour bottes sont disponibles en vaporisateurs, en crème, en cires, en graisses ou en liquides. Pour un achat certain informez-vous à votre cordonnier de famille et lisez attentivement les instructions sur le contenant que vous utilisez.

Les bottes confectionnées de peau d'animal tannée et traitée nécessitent des soins particuliers pour prolonger leur existence.

Avant de les porter, il faut les protéger avec deux couches de silicone. Ensuite une ou deux fois par semaine, appliquer une crème pour cuir avec une brosse ou un linge

doux. Une fois sec, polissez avec un torchon de laine sec. Le polissage restaure le lustre et fournit un écran protecteur à la surface.

Le plus important dans l'entretien de nos bottes, m'a dit mon cordonnier, «c'est l'application de crème pour cuir et le polissage».

Laissez sécher les chaussures et les bottes toujours à la température de la pièce, loin de toute source directe de chaleur. Rembourrez avec un vieux journal pour absorber l'humidité. Le cuir ne durcira pas et vos chaussures resteront en forme.

Après chaque usage surtout en temps humide, enlevez les taches de boue, de calcium avec de l'eau et du vinaigre (trois parties d'eau pour une partie de vinaigre). Les taches de calcium ne résistent pas à ce mélange. Vous prévenir ainsi les taches permanentes.

VOUS AVEZ DE LA DIFFICULTÉ À GARDER OUVERT UN LIVRE QUE VOUS CONSULTEZ?

Vous voulez consulter à votre guise votre livre de recettes ou votre livre de tricot sans risquer de tacher les pages, utilisez un simple support à pantalons; il tiendra votre livre ouvert à la page désirée, sans endommager la reliure.

CUIR

Les taches de graisse disparaîtront si vous les frottez doucement avec un coton hydrophile imbibé de vinaigre coupé d'un peu d'eau.

Référence:
Cordonnerie Saint-Damase
La Presse
Protégez-vous

GÂTEAU AUX FRUITS

La confection de ce gâteau aux fruits prend moins de temps qu'une recette traditionnelle car les fruits ne sont pas coupés. Ce gâteau se conserve de nombreuses semaines s'il est enveloppé d'un papier d'aluminium et gardé dans un endroit frais et sec. Il peut aussi être congelé.

- 1 1/4 tasse de farine tout usage
- 3/4 c. à thé de poudre à pâte
- 1/4 c. à thé de sel
- 1 tasse de cerises rouges confites
- 1 tasse de cerises vertes confites
- 1 1/2 tasse de noix du Brésil (entières)
- 4 tranches d'ananas confits
- 1/2 tasse de beurre
- 3/4 tasse de sucre
- 3 oeufs
- 1 c. à thé de vanille
- 1 c. à thé d'essence d'amande

1. Tamisez les trois premiers ingrédients
2. Faites le mélange des fruits et des noix et ajoutez-les aux ingrédients secs (farine, poudre à pâte, sel).
3. Crématisez le beurre, ajoutez graduellement le sucre puis ajoutez les oeufs un à la fois en battant bien entre chaque addition.
4. Incorporez en deux fois le mélange des fruits enfarinés, l'essence d'amande et la vanille.
5. Versez le tout dans un moule à pain (10 pouces X 5 1/2) graissé et tapissé de deux feuilles de papier brun graissé.
6. Faites cuire au four à 300° pendant une heure 1/2 à 2 heures ou jusqu'à ce qu'un cure-dent piqué dans le gâteau en ressorte propre.
7. Laissez refroidir 1 heure sur un sous-plat avant de démouler.
8. Enveloppez de papier d'aluminium et placez au réfrigérateur.
9. Taillez avec un couteau bien tranchant.

POUR UN CLUB QUI DURE

Par Louise Dubuc

À la réunion d'octobre, on vous a proposé de créer des clubs pour rompre l'isolement au foyer et pour améliorer votre santé.

Voici pour celles que l'idée a séduite, un pense-bête pour s'assurer que tout ira bien.

1. Avez-vous pris en note les noms, numéros de téléphone et adresses de chacune?
2. Où cette activité peut-elle être pratiquée? Quels sont les coûts, modalités et dates d'inscriptions? Il faudra peut-être s'organiser à la maison: chez qui? Un dédommagement financier est-il souhaitable? Etc, etc.
3. Quelles sont les disponibilités de chacune? Chaque membre doit indiquer clairement ses heures bloquées par des obligations familiales et/ou professionnelles. Un peu de souplesse est nécessaire pour trouver un moment satisfaisant pour toutes.
4. Que chacune explique les raisons qui la motivent et le but qu'elle s'est fixé: ainsi, le groupe peut l'encourager au besoin.

5. Quel est le niveau de connaissances de chacune? L'une peut avoir suivi un cours antérieurement et l'autre a une peur bleue de commencer. On se le dit, mettant fermement l'esprit de compétition à la porte.

6. Le problème du transport peut être réglé de diverses façons:

- Chacune peut se rendre au lieu de l'activité par ses propres moyens.
- On peut jouer au taxi à tour de rôle.
- Un membre du groupe peut s'occuper du transport moyennant rétribution. (Les bons comptes font les bonnes amies)

7. Quelqu'une doit se charger des appels la veille de la rencontre. Un coup de téléphone vous assure que toutes seront là, ou qu'il ne faut pas aller chercher Alice! Ce rôle de téléphoniste peut être joué à tour de rôle.

8. Pourquoi ne donneriez-vous pas à ces rencontres une allure de sortie? Prévoir une jasette autour d'un café, par exemple...

LONGUE VIE À VOTRE CLUB, AMUSEZ-VOUS BIEN... ET BONNE SANTÉ!

L'AFEAS A SON MOT À DIRE DANS LA RÉFORME DES

PENSIONS ET ELLE LE DIT

Au moment où vous lirez ces lignes, l'AFEAS se sera déjà présentée devant le Groupe de travail de la Chambre des Communes sur la réforme des pensions. Ce groupe de travail tient des séances à travers tout le Canada pour étudier les propositions de réforme du système canadien de revenu de retraite contenues dans le document du gouvernement du Canada intitulé "De meilleures pensions pour les Canadiens". Un des aspects étudiés sont les propositions tendant à éliminer les problèmes spéciaux auxquels font face les femmes, y compris les ménagères, en vertu du présent régime de pensions.

L'AFEAS, forte des recommandations adoptées au congrès du mois d'août dernier sur les pensions, a présenté au Groupe parlementaire un mémoire demandant une réforme des régimes publics et des mesures pour améliorer le sort des femmes seules, âgées, mariées et travaillant à la maison. Elle a aussi abordé la question des régimes supplémentaires de rentes, régimes privés, qui ne profitent aucunement aux femmes.

D'abord mie réforme des régimes publics

Comme la situation économique et sociale d'un grand nombre de retraités est un problème urgent auquel il faut remédier, l'AFEAS recommande de majorer de 15% au-dessus du seuil de pauvreté la pension de sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti. Malheureusement, en 1983, être femme est encore synonyme de vieillir seule et pauvre, c'est pourquoi l'AFEAS insiste pour maintenir l'universalité de ces deux régimes.

Les gens sont actuellement forcés de vivre parfois dans l'illégalité ou contre leurs principes pour profiter des régimes de bien-être et ainsi augmenter leurs revenus. Devant cet état de faits, l'AFEAS demande que soit individualisé le calcul des revenus du couple afin que le supplément de revenu garanti soit accordé de façon plus équitable.

Un de à l'intérieur du couple

Une des façons de reconnaître véritablement la contribution des conjoints au mariage est de partager tous les crédits de retraite pour chacune des années de leur vie en commun. Cette mesure pourrait s'appliquer dans le cas

Par Lise Houle

des régimes de pensions du Canada (RPC), Régime des rentes du Québec (RRQ), ou le REER (régimes enregistrés d'épargne retraite). Ce partage devrait être automatique et obligatoire. Il devrait s'effectuer entre les conjoints au moment d'un divorce, lorsque le plus jeune des deux atteint soixante ans ou lorsque le conjoint ayant le plus faible niveau de crédit devient invalide.

Une retraite anticipée



Les personnes de cinquante ans et plus vivent souvent dans un état de pauvreté extrême parce qu'elles ont souvent travaillé toute leur vie à petit salaire, sans régime de pensions, d'autres ne peuvent avoir accès à des emplois rémunérés. Elles ne parviennent pas à s'assurer une retraite décente. Pour ces personnes, l'AFEAS demande que la pension de sécurité de la vieillesse et les suppléments de revenu garanti soient versés à toute personne de 55 ans et plus, après analyse de son revenu. Nous voulons de plus que soit mis en application le plus tôt possible une politique favorisant la retraite anticipée à partir de 60 ans pour les per-

sonnes désireuses de s'en prévaloir avec tous les avantages de la retraite (PSV, SRG, RPC, RRQ).

Au Québec cependant, une personne bénéficiaire du RRQ pourra, si elle le désire, à partir de janvier 84, recevoir des prestations si elle a atteint l'âge de 60 ans. Cette mesure, bonne en soi, ne fait qu'étaler sur une plus longue période la même masse d'argent à verser en prestation aux bénéficiaires. Pour être efficace, cette disposition devrait s'élargir à d'autres mesures telles que la pension de sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti.

Inclusion des travailleuses(eurs) au foyer au RRQ/RPC

Afin de reconnaître le travail effectué par les travailleuses(eurs) au foyer, nous demandons d'inclure dans le RPC/RRQ toute personne qui reste à la maison pour prendre soin des enfants de moins de douze ans ou de personnes invalides ou handicapées. L'État assurerait leurs cotisations à un niveau égal à la moitié du salaire industriel moyen canadien évalué à l'heure actuelle à environ 20 000\$. Nous demandons aussi l'inclusion des personnes qui ont des enfants de moins de 12 ans mais qui sont aussi sur le marché du travail à temps partiel, l'État assurerait les cotisations sur la différence entre leur salaire et le salaire industriel moyen canadien.

Pour les travailleuses(eurs) au foyer, l'AFEAS demande leur participation obligatoire au RPC/RRQ par une contribution calculée en se basant sur la moitié du salaire industriel moyen canadien et de prévoir une période de transition maximale de 5 ans pour leur intégration à ces régimes. On devrait aussi supprimer les prestations aux veuves et veufs de plus de 65 ans suite à leur intégration au RPC/RRQ. Une clause de droits acquis devrait cependant permettre aux personnes ayant 35 ans ou plus, lors de l'introduction de ces réformes, d'invoquer l'ancien système s'il était à leur avantage.

les supplémentaires de rentes ou privés

La plupart des lois provinciales stipulent que le droit à une pension est acquis et bloqué seulement si l'employé qui quitte son emploi a at- Suite à la page 19

CONNAÎTRE L'UNESCO



"Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes qu'il faut élever les défenses de la paix".

Cette première phrase de l'acte constitutif de l'UNESCO exprime magnifiquement l'idéal qui inspire cet organisme.

L'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture), comme un grand nombre d'autres agences de la grande famille des Nations Unies, est née de l'immense aspiration à la paix qui animait les peuples secoués par les horribles bouleversements de la Deuxième Guerre Mondiale.

Inspirée par cet idéal, l'UNESCO a pour objectifs de "contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion...".

En 1946, vingt pays seulement souscrivaient à l'Acte Constitutif de l'organisation, alors qu'en 1982, on comptait 158 États membres. Par suite du processus de décolonisation des années 1950-60, les pays en développement forment aujourd'hui la majorité des membres. Le secrétariat général de l'UNESCO est à Paris.

ÉDUCATION

C'est l'éducation qui a constitué la première raison d'être de l'UNESCO. Au départ, on visait surtout à reconstruire les écoles détruites par la guerre et à rétablir les échanges entre éducateurs. Puis, la formation des

enseignants dans le Tiers-Monde devint une étape prioritaire afin d'établir des systèmes éducatifs adaptés aux besoins spécifiques de chaque pays. Aujourd'hui, trois domaines sont jugés essentiels: l'universalisation de l'enseignement primaire, l'élimination de l'analphabétisme et la démocratisation de l'éducation.

Il faut faire abstraction du contexte nord-américain ou européen pour constater à quel point ces trois finalités sont encore lointaines dans de nombreux pays.

Comment l'oeuvre de l'UNESCO se concrétise-t-elle en éducation? L'éventail des moyens d'action est vaste: conférences, séminaires, octrois de bourses, programmes-terrain, programmes d'information, de documentation et d'échanges, conventions entre les états, etc... Partout, l'UNESCO tente de traduire en actions concrètes la promotion de principes essentiels tels que le respect des droits, notamment le droit à l'éducation.

SCIENCE

Absence des grands projets de départ, la science a rapidement acquis droit de cité dans l'oeuvre de l'UNESCO. Au plan des sciences exactes et naturelles, les programmes se sont rapidement orientés vers deux objectifs intimement liés: l'avancement pour et par tous les peuples de la science et de la technologie; la maîtrise de la science et de la technologie pour le développement harmonieux de toutes les sociétés. Les grands projets en matières de politique scientifique visent en premier lieu à favoriser l'accession des pays en développement aux richesses de la science et de la technologie moderne. Ainsi, certains programmes peuvent viser l'aménagement intégré des zones tropicales ou des zones arides, l'utilisation rationnelle des ressources en eau en milieu rural, etc...

Pour les sciences exactes comme pour les sciences humaines les programmes touchent des champs d'action multiples et diversifiées et des centaines de publications diffusent, en

plusieurs langues, les résultats de ces études.

CULTURE

Aider à la création de musées, conserver la tradition orale en Afrique, participer au festival des arts du Pacifique, sauvegarder Venise, préserver le parc national Woods Buffalo, au Canada..., telles sont, parmi des milliers d'autres, quelques-unes des interventions de l'UNESCO en matière de culture.

Ainsi, la convention internationale du patrimoine mondial reconnaît que le patrimoine culturel et naturel mondial transcende les frontières nationales et qu'il faut assurer la protection de cette richesse pour les générations futures. Il est intéressant de noter que le Canada compte cinq sites naturels et deux sites culturels inscrits dans cette liste du patrimoine mondial. La nomenclature des interventions de l'UNESCO en matière de culture pourrait s'allonger presque indéfiniment.



Par ailleurs, même si la communication n'est pas inscrite dans le titre de l'UNESCO, elle en est depuis l'origine l'un des grands domaines d'activité. À mesure que s'accroît la prise de conscience de l'importance de la communication dans le développement des peuples, dans l'affirmation de l'identité nationale et dans l'éveil de la compréhension internationale, des programmes plus nombreux sont dirigés vers la communication.



L'AFEAS, RÉGION DE ST-JEAN

RENCONTRE M. RENÉ LEVESQUE, DÉPUTÉ ET PREMIER MINISTRE.

Lundi, le 28 février dernier, le Premier Ministre accordait une entrevue à l'AFEAS, région de St-Jean représentée par le comité d'Action Sociale. Cette rencontre avait pour but de soumettre un document sur une des priorités d'action 1982-83, soit "L'accessibilité au Régime des Rentes pour la femme au foyer, moyennant une cotisation".

L'AFEAS poursuit depuis 1977 ses revendications quant à la reconnaissance de la valeur du travail de la femme au foyer en l'intégrant au Régime des Rentes du Québec pour ainsi lui assurer une vie financièrement décente au moment de la retraite. Le comité d'Action Sociale a défendu la position de l'organisme féminin auprès du député de Taillon, M. René Lévesque. Ce dernier déclare être sensibilisé au phénomène des femmes vieillissant

dans la pauvreté mais la situation économique qui prévaut ne permet pas au Gouvernement d'accéder à la totalité de la demande même si, dit-il, le principe de l'accès de la femme au foyer au Régime des Rentes, c'est fondamental. Toutefois, M. René Lévesque garantit la bonification de la rente des survivants. Il assure, aussi, l'application de la loi des Régimes des Rentes concernant la femme qui se remarie et le maintien de la dite rente dès que le Fédéral donnera sa position sur ce dossier. À la fin de l'entrevue, le Premier Ministre se dit très satisfait de la pertinence et du réalisme des documents, mémoires qui lui sont présentés par l'AFEAS et qu'il en aura toujours à venir.

Lucie Bélanger
Publiciste pour la Région de St-Jean

Cercle de Brigham

Une journée d'information locale a permis au cercle de Brigham de refaire le plein, à chercher des idées et des exposés sur la connaissance de soi. Cette journée fut toute une expérience, des plus enrichissantes, même pour les anciennes membres. Pensez comment nos nouvelles membres furent épatées par Diane et souhaiteraient avoir d'autres journées d'animation comme celle-là.

Bravo à Diane Desroches et félicitations aux participantes.

Mariette Laguë
AFEAS Brigham

Madame,

Je reçois votre revue "Femmes d'Ici". Je trouverais cela intéressant s'il y avait des recettes et des patrons de tricots.

D'une membre de l'AFEAS.

Juanita Gignac

Réforme des pensions (Suite)

teint l'âge de 45 ans et a passé au moins 10 ans chez le même employeur. Beaucoup de gens sont déçus quand ils arrivent à la retraite. Même s'ils ont contribué toute leur vie à un plan de retraite, s'ils ont changé d'employeur deux ou trois fois au cours de leur vie, ils risquent de se trouver avec des pensions très faibles qui ne sont que partiellement ou pas du tout indexées au coût de la vie et dont la valeur s'érode rapidement.

L'AFEAS demande que le droit aux prestations de retraite soit acquis après deux années de service, plutôt que les 10 années actuellement, et que les travailleuses (eurs) aient droit aux prestations résultant aussi bien des cotisations patronales que des leurs. Les R.S.R. devraient être indexés de sorte que les prestations puissent augmenter tous les ans d'un montant prescrit et que plus d'informations soient diffusées aux membres et à leur conjoint. Après l'énoncé de toutes ces requêtes, 11 restera à suivre ce dossier tout en

continuant à faire des pressions afin que les femmes aient droit à une vie et une vieillesse plus décentes.

LEXIQUE

PSV: Pension de sécurité de la vieillesse

SRG: Supplément de revenu garanti

RPC: Régime de pension du Canada

RRQ: Régime des rentes du Québec (le pendant du RPC dans leurs autres provinces)

RSR: Régime supplémentaire de rentes

REER: Régime enregistré d'épargne retraite

L'UNESCO (Suite)

L'UNESCO ET LE CANADA

La Commission Canadienne pour l'UNESCO célèbre cette année son 25e anniversaire. Parmi les états membres,

le Canada a pris et continue de prendre une part extrêmement active dans les divers programmes. La Commission canadienne regroupe environ 70 organisations non gouvernementales, une trentaine de ministères et organismes gouvernementaux ainsi qu'une trentaine de membres particuliers.

L'AFEAS est présente au sein de deux sous-commissions canadiennes: la sous-commission de l'éducation et la sous-commission de la condition de la femme.

Gigantesque et complexe, l'UNESCO poursuit son idéal avec patience et persévérance, consciente qu'une paix durable ne peut naître que du respect et de la compréhension entre les peuples.

Références: "Qu'est-ce que l'UNESCO" et autres publications de la Commission Canadienne ou de Secrétariat Général de l'UNESCO.



Alors Alrnitra parla, disant: Nous voudrions maintenant vous questionner sur la Mort.

Et il dit:

Vous voudriez connaître le secret de la mort. Mais comment le trouverez-vous sinon en le cherchant dans le coeur de la vie?

La chouette dont les yeux faits pour la nuit sont aveugles au jour ne peut dévoiler le mystère de la lumière.

Si vous voulez vraiment contempler l'esprit de la mort, ouvrez amplement votre coeur au corps de la vie.

Car la vie et la mort sont un, de même que le fleuve et l'océan sont un.

Dans la profondeur de vos espoirs et de vos désirs repose votre silencieuse connaissance de l'au-delà:

Et tels des grains rêvant sous la neige, votre coeur rêve au printemps.

Fiez-vous aux rêves, car en eux est cachée la porte de l'éternité,

Votre peur de la mort n'est que le frisson du berger lorsqu'il se tient devant le roi dont la main va se poser sur lui pour l'honorer.

Le berger ne se réjouit-il pas sous son tremblement, de ce qu'il portera l'insigne du royi?

Pourtant n'est-il pas plus conscient de son tremblement?

Car qu'est-ce que -mourir sinon se tenir nu dans le vent et se fondre dans le soleil?

Et qu'est-ce que cesser de respirer, sinon libérer le souffle de ses marées inquiètes, pour qu'il puisse s'élever et se dilater et rechercher Dieu sans entraves?

C'est seulement lorsque vous boirez à la rivière du silence que vous chanterez vraiment.

Et quand vous aurez atteint le sommet de la montagne, vous commencerez enfin à monter.

El lorsque la terre réclamera vos membres, alors vous danserez vraiment,

KHALIL GIBRAN
Le prophète.